

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Lucie Chiasson	Numéro de permis 2011320	Date d'inspection Le 11 septembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tites Tornades		Numéro de téléphone (506) 344-5404	
Adresse 64 rue Arlequin Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 3 dossiers sur 5.
- Discussion avec l'exploitante qui me dit qu'elle ne donne jamais de médicament à l'enfant au besoin les parents ne les emportent pas en garderie ou l'enfant ne viens pas en garderie.
- Les jouets extérieurs sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents.

Pendant ma visite, à mon arrivé l'exploitante termine sont ménagé. Par la suite, les enfants se lèvent doucement et l'exploitante s'amuse tranquillement avec les enfants pendant que les autres terminent leur sieste.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 septembre 2024

Date

original signé par
Lucie Chiasson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 septembre 2024

Date